

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-701/SG/CG portant nomination de directeurs par intérim du Port de Commerce de Djibouti

n° 71-701/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
5 mai 1971

Numéro JO
n° 10 du 25/05/1971

Date du numéro
25 mai 1971

TEXTE INTÉGRAL

Pendant le congé annuel de M. Michel Rousseau, administrateur civil, Directeur du Port de commerce de Djibouti, sont nommés directeurs intérimaires cumuleativement avec leur fonctions : du 26 juin 1971 au 1er septembre 1971 : M. Guv Raïïmondeau, chef d'exploitation contractuel du Port de commerce de Djibouti ; — du 2 septembre 1971 au 11 septembre 1971 inclus : M. André Le Port, commandant de port contractuel du Port de commerce de Djibouti.